

Genre et protection sociale : enjeux actuels et tendances en matière de politiques¹

*Raquel Tebaldi, Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG),
et Ana Paula de la O Campos et Maja Gavrilovic, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*

La question du genre compte en protection sociale, étant donné que les inégalités entre les sexes constituent une source de risques et de vulnérabilité qui influent à leur tour sur les différents types de pauvreté. Ce webinaire avait pour objectif d'exposer les principaux enjeux auxquels se trouvent confrontées les politiques et la recherche dans le domaine de la protection sociale sensible à la dimension de genre en dressant le bilan des disponibles sur la capacité de la protection sociale à autonomiser les filles et les femmes.

Parmi les lacunes signalées par Nicola Jones en matière de recherche figure la question du genre des bénéficiaires des transferts : dans quelles situations les femmes/filles ou les ménages dirigés par des femmes devraient-ils être ciblés en priorité ? Quels mécanismes employer pour éviter qu'un tel choix ne produise des effets indésirables (comme une hausse des violences familiales) ? Agnes Quisumbing a quant à elle soulevé la question suivante : concernant le genre des bénéficiaires, existe-t-il une analyse contrefactuelle du ciblage de femmes ou de ménages dirigés par des femmes ? En octroyant à des femmes des transferts ciblant les enfants, renforce-t-on les rôles déjà différenciés en fonction des genres au sein des ménages et des communautés ? Comment définir l'autonomisation et, si celle-ci constitue l'un des objectifs poursuivis par la protection sociale, quelles caractéristiques de conception et de mise en œuvre contribuent à sa promotion ?

Selon Agnes Quisumbing, peu d'études empiriques ont par ailleurs été menées sur le choix de cibler des femmes plutôt que des hommes, mais il serait possible d'élargir cette base de connaissances en menant une nouvelle génération d'études randomisées par genre bénéficiaire des transferts. Pendant sa présentation, la chercheuse a abordé des études relatives aux impacts différenciés sur la prise de décision des femmes au sein des familles bénéficiaires des zones urbaines et rurales couvertes par le programme *Bolsa Familia* ainsi que diverses études menées du Bangladesh à l'Équateur autour de l'impact des programmes sur les violences de genre. Ces études tendent toutes à conclure qu'il est impossible de généraliser en termes absolus lorsqu'il est question d'impacts sexo-spécifiques des programmes de protection sociale, car les contextes géographique et socio-culturel ont eux aussi leur importance.

Au niveau international, il existe par ailleurs très peu de mesures permettant d'évaluer l'autonomisation des femmes. Agnes Quisumbing a cité l'Indice de l'autonomisation économique des femmes dans l'agriculture (*Women's Economic Empowerment in Agriculture Index, WEAI*), expliquant que cette mesure axée sur la sphère productive serait susceptible de remplir cette fonction. Toutefois, dans le champ de la protection sociale, il n'existe encore aucune mesure spécifique de l'autonomisation des femmes ; Agnes Quisumbing a évoqué la possibilité d'adapter le WEAI pour y inclure des indicateurs liés à la protection sociale. Ana Paula de la O Campos a fait remarquer que la protection sociale constituerait une excellente opportunité d'autonomisation féminine (bien qu'elle ne poursuive pas nécessairement cette fin), dans la mesure où elle facilite l'accès des femmes aux ressources et possède la capacité d'accroître leur pouvoir de décision. Pour Ana Paula de la O Campos, si l'on entend axer davantage la protection sociale sur l'égalité des sexes, il convient de commencer par s'assurer que chacun jouit tout au long de sa vie d'un accès égal au droit individuel que constitue la protection sociale puis d'envisager l'autonomisation économique des femmes.

Nicola Jones a plus particulièrement souligné que les adolescents « passent à travers les mailles du filets », dans la mesure où les programmes de protection sociale ciblent principalement d'autres groupes de population. Il s'agit d'un constat problématique, puisque l'adolescence correspond à un stade critique de développement dans la vie des individus et que la planète porte à l'heure actuelle la génération de jeunes la plus nombreuse qu'elle n'ait jamais portée, dont 88 pour cent vivent dans des pays en développement. Pour cibler les adolescents, les interventions doivent tenir compte de services de santé spécifiques à l'âge et



d'espace de participation civique, mais également de canaux/réseaux spécifiques par lesquels passer pour toucher les adolescents. Plus de 70 millions d'adolescents ne fréquentent pas l'enseignement secondaire ; bon nombre d'entre eux ne parviennent pas à terminer leur scolarité ou ne possèdent pas les compétences nécessaires pour répondre aux demandes du marché du travail, une situation qui s'est encore aggravée sous l'effet de la récente crise économique mondiale.

Très peu de programmes ont toutefois cherché à atteindre cette cohorte démographique. Parmi les interventions mises en avant figurent des subventions à l'éducation mises en œuvre au Bangladesh, au Zimbabwe et au Kenya dans le but de réduire les disparités de scolarisation entre les sexes, de lutter contre les risques liés au VIH chez les adolescentes, de réduire le taux de décrochage scolaire et de retarder l'âge des premiers rapports sexuels. On peut également citer les niveaux différenciés de bénéfices accordés aux adolescentes par le programme mexicain *Oportunidades*, qui cherchait à combattre la discrimination sexuelle dans l'accès à l'éducation, ou encore le programme d'autonomisation économique ougandais *Suubi*, qui promouvait des mesures destinées à assurer des moyens de subsistance durables dans le but d'accroître les actifs des familles bénéficiaires, produisant ainsi des impacts positifs sur l'estime de soi et le comportement des adolescentes.

Pour progresser dans ce sens, il nous faut déterminer la cause des impacts positifs (et négatifs) observés dans certains domaines en incluant davantage de travaux qualitatifs aux évaluations d'impact quantitatives. Concernant les différents types d'interventions, la pertinence de chaque programme de protection sociale dépendra de son contexte ainsi que d'autres facteurs. Les transferts monétaires semblent néanmoins s'avérer particulièrement efficaces lorsqu'un soin particulier est prêté à leur conception et à leur mise en œuvre, mais aussi au suivi des résultats sexo-spécifiques. Pour terminer, Ana Paula de la O Campos a souligné l'importance de la complémentarité de la protection sociale et d'autres politiques sociales telles que les services de garderie, qui facilitent la participation des femmes au marché du travail.

Références :

- IPC-IG et FAO. 2016a. "Gender and Social Protection: Current Issues and Policy Trends." Site web socialprotection.org. <<http://socialprotection.org/gender-and-social-protection-current-issues-and-policy-trends>>. Consulté le 30 mai 2016.
- IPC-IG et FAO. 2016b. "Webinar presentation - Gender and Social Protection: Current Issues and Policy Trends." Site web socialprotection.org. Consulté le 30 mai 2016. <<http://socialprotection.org/discover/publications/webinar-presentation-gender-and-social-protection-current-issues-and-policy>>.

Note :

1. Ce document est le résumé d'un webinaire organisé dans le cadre d'une série de webinaires consacrés à la protection sociale, une initiative conjointe du Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Organisé le 3 mai 2016, ce webinaire s'est articulé autour d'une présentation de Nicola Jones (*Overseas Development Institute*, ODI) et d'interventions d'Agnes Quisumbing (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, IFPRI) et d'Ana Paula de la O Campos (FAO).